

Valorisons et restaurons les zones inondables



[1]

Date limite de dépôt du formulaire:

Samedi, 15 octobre, 2016

L'Agence de l'eau Adour-Garonne et les Régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine lancent un appel à projet jusqu'au **15 octobre 2016** portant sur les espaces riverains des cours d'eau pour les préserver et leur redonner une place dans l'aménagement des territoires.

Les lits mineur et majeur des rivières, les ripisylves, les zones humides, les forêts alluviales qui les bordent, sont autant d'espaces qui participent au ralentissement des crues ordinaires et à la filtration des eaux. Ils sont aussi de véritables lieux privilégiés pour la flore et la faune et participent à la restauration de la trame verte et bleue.

Un appel à projet pour soutenir :

Les études et travaux relatifs à la valorisation, l'aménagement ou le réaménagement des espaces riverains des cours d'eau mais aussi les procédures foncières, analyses juridiques, socio-économiques... seront accompagnés financièrement jusqu'à 80 % du montant des dépenses.

Quels projets peuvent être aidés ?

L'appel à projets doit permettre de donner davantage de visibilité aux actions de restauration des espaces riverains inondables incluses dans les programmes pluriannuels de gestion des cours d'eau (PPG) validés par l'Agence et dans les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) labellisés.

Téléchargez la plaquette, le règlement et la note d'intention sur le site de l'Agence de l'eau Adour-Garonne : <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/evenements/deux-appels-a-projets-en-cours.html> [2]

Source URL: <http://www.genieecologique.fr/valorisons-et-restaurons-les-zones-inondables>

Liens

[1] http://www.genieecologique.fr/sites/default/files/appel_a_projet_2.png

[2] <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/evenements/deux-appels-a-projets-en-cours.html>